

M.A. - P.E.I.

LISTE DE PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS

Maternelle Saint-Exupéry
Novembre 2020

Chers parents,

La municipalité nous propose de choisir le rythme scolaire de nos enfants, à savoir une semaine de 4,5 jours (lundi au vendredi avec mercredi matin) ou de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). L'option avec une semaine de 4,5 jours (avec le samedi matin) n'a pas été retenue par la Mairie en raison du faible nombre de voix du précédent vote ayant eu lieu en 2017.

En tant que représentant de parents d'élèves, nous vous invitons à vous exprimer sur ce sujet car il est crucial pour le bien-être de nos enfants et la qualité d'enseignement. Vous connaissez toutes et tous les avantages et inconvénients du mode sur 4,5 jours. Voici à nos yeux les avantages que représentent un rythme scolaire de 4 jours :

- **Des temps d'enseignement plus riches.** En effet, actuellement les cours de l'après-midi sont souvent écourtés par le rythme 4,5 jours et empêchent la réalisation d'activités ou de travaux pratiques.
- **Un repos en milieu de semaine** qui permet aux enfants de s'aérer la tête et le corps. Même si votre enfant va au centre de loisirs ce jour-là (dont le prix sera le même que la demi-journée actuelle), ce sera une journée pleine d'activités créatives et sportives ce qui crée une rupture avec le rythme scolaire.
- **Une meilleure attractivité pour la ville de Maisons-Alfort**, aussi bien vis-à-vis du corps enseignants que des personnels de mairie qui sont amenés à intervenir dans nos écoles notamment les animateurs et animatrices des centres de loisirs. En effet, ces derniers pourront ainsi travailler une journée complète plutôt qu'une demi-journée le mercredi.

Ce choix vous appartient, et nous vous invitons à l'exprimer par correspondance du 30 novembre au 4 décembre !

L'équipe de la liste MA-PEI
mapei.maternelle@gmail.com
ma-pei.jimdo.free.com